

Associations et mobilité : la Région Bretagne s'engage

La Bretagne est la première région associative de France. Elle compte près de 80 000 associations regroupant 650 000 bénévoles. Pour renforcer cette dynamique, la Région Bretagne lance un nouveau dispositif de soutien à l'engagement associatif pour les bénévoles nouvellement élu.es dans une association bretonne.

Afin d'aider les bénévoles, quel que soit leur âge, qui prennent des responsabilités pour la première fois dans une association et qui justifient au minimum d'une heure d'activité bénévole par semaine dans cette structure, la Région Bretagne propose une aide au transport, soutenant ainsi également les mobilités durables.

Accessible aux 1000 premier·e·s candidat·e·s, elle permettra de disposer de voyages en TER pour tous types de destinations en Bretagne, dans le cadre d'un montant prédéfini de 110 € en bon d'achat numérique.

Objectifs

1. **Soutenir l'engagement associatif bénévole** au sens large sans distinction d'âge (à partir de 16 ans)
2. **Soutenir la prise de responsabilité** dans les instances associatives.

Type d'aide : subvention. La Région fournit un Bon d'Achat Numérique (BAN), sur le réseau TER BreizhGo.

Sont concernés :

1. les trains circulant sur le réseau TER Breizhgo ;
2. les cars opérés par TER sur des lignes pour lesquelles existent des accords de commercialisation et distribution entre TER et les transporteurs et dont les trajets sont vendus sur le site TER BreizhGo :
 - Fougères-Rennes,
 - Rennes-Dinard,
 - St Brieuc-Pontivy/Vannes/Lorient,
 - Rennes-Pontivy,
 - Rennes-Loudéac,
 - Quimper-Douarnenez,
 - Morlaix-Roscoff,
 - Quimper-Concarneau,
 - Auray- Quiberon (hiver),
 - Vannes-Sarzeau,
 - Concarneau-Rosporden.
 - Montant de l'aide

Pour en bénéficier

Pour en savoir + et en bénéficier : <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/mobilite-des-benevoles-associatifs/>

et aussi : [**cliquez ici !!**](#)

rgba(255,255,255,1)
Publié le 12 juin 2023